



# PE13-BIENS À DOUBLE USAGE "SPÉCIAL CRYPTOLOGIE"

## Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Blended

## Contenu pédagogique

---



### Public visé

Les collaborateurs des services Export Control, Douane, Logistique, ADV de sociétés qui exportent des technologies de cryptologie.



### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- connaître les différentes autorités compétentes chargées de l'application des lois relatives aux BDU et les régimes de contrôle de types de moyens de cryptologie et les démarches associées ;
- acquérir une méthodologie pour s'assurer que des contrôles de conformité sont régulièrement menés et pour vérifier que les conditions générales de toutes les autorisations sont toujours respectées ;
- soumettre une demande d'autorisation et de maintenir une autorisation.



### Description

#### I. INTRODUCTION AU CONTRÔLE DES MOYENS DE CRYPTOLOGIE DOUBLE USAGE

##### 1. Notions de cryptologie et définitions

##### 2. Évolution des contrôles

##### 3. Les instances de réglementation et textes règlementaires

- Arrangement de Wassenaar
- Instance régionale
- Instances nationales

#### II. CLASSEMENT DES MOYENS DE CRYPTOLOGIE DOUBLE USAGE

- Catégorie 5 partie 2 de la liste des biens à double usage

#### III. LE CONTRÔLE DES MOYENS DE CRYPTOLOGIE DOUBLE USAGE EN FRANCE

##### 1. Le contrôle domestique des moyens de cryptologie et les démarches associées

- Présentation de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations
- Régime de liberté
- Régime déclaratif





- Régime d'autorisation préalable

## 2. L'exportation de moyens de cryptologie

- Articulation entre le contrôle domestique et le contrôle des exportations
- sans licence
- sous licence générale
- sous licence individuelle
- sous licence globale

## IV. LE CONTRÔLE DES MOYENS DE CRYPTOLOGIE DOUBLE USAGE PAR LA REGLEMENTATION AMERICAINE EAR

### 1. Catégorie 5 de la Commerce Control List

### 2. Licence générale ENC – §740.17 de l'EAR

## V. ACTUALITÉS ET EVOLUTIONS A VENIR

- Evolutions probables induites par la refonte du règlement double-usage
- Evolutions entérinées ou en discussion à Wassenaar

### **Prérequis**

Aucun prérequis.

Préconisations : Avoir une expérience dans le secteur export control ou avoir suivi des formations sur les bases de la réglementation douanière et/ou Export control.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou [contact@odasce.org](mailto:contact@odasce.org).



### **Modalités pédagogiques**

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



### **Moyens et supports pédagogiques**

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.

Important : Pour les exercices et/ou démonstrations en ligne, nous vous recommandons de vous munir d'un ordinateur portable avec connexion WiFi, navigateur Internet et lecteur de PDF intégré.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.